



**REP**

**LES  
RENCONTRES DES  
EDITEURS PUBLICS  
2014  
Actes des rencontres**





# RENCONTRES DES EDITEURS PUBLICS 2014

## Compte-rendu Table ronde 3

La DILA a organisé le 26 juin 2014 les premières Rencontres des éditeurs publics (REP) qui ont regroupé 120 personnes issues de 65 organismes différents de l'édition publique.

La médiatrice de l'édition publique a fait un bilan de ses 15 années d'activité, le Coépia et Etalab ont présenté les perspectives de l'édition publique.

Puis ont été abordés les thèmes des choix réalisés à l'heure du numérique, des missions d'information concernant les politiques éditoriales et des politiques de mutualisation et d'efficience.

### Troisième table ronde

#### Le choix des éditeurs publics à l'ère numérique<sup>1</sup>

#### Missions d'information : quelles politiques éditoriales pour quels publics ?

### Première question : Quelle mission d'information publique ?

*Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Jean-Marc Neuville, Chef du département de l'image et de l'édition, direction de la communication, Secrétariat général*

Il existe un réseau de correspondants communication dans chaque direction afin d'avoir une politique d'information administrative cohérente. C'est un ministère de proximité au service du quotidien des citoyens. Il faut prendre en compte la Charte de l'environnement qui est à l'article 7 de la Constitution.

4 grands objectifs :

- faire changer les comportements dans le cadre de la transition écologique,
- valoriser les dernières publications,
- fédérer l'identité autour de valeurs communes,
- promouvoir des outils (plateforme numérique), des bonnes pratiques.

À chaque demande de publication, on applique les objectifs.

Rénovation du site en 2010.

Le 18 juin, il y a eu le projet de loi sur la transition énergétique. Il y a une présentation sur un espace collaboratif « Je valorise l'environnement », site de consultations publiques depuis 2010.

<sup>1</sup> [https://prezi.com/0a8\\_9ff0fj8l/edition-publique/](https://prezi.com/0a8_9ff0fj8l/edition-publique/)

Depuis 2011, le ministère développe sa présence sur les réseaux sociaux. Il y a une accélération de la diffusion et de la fréquence de l'actualité. Par exemple, la nouvelle loi sur la biodiversité : il y a les intentions du projet de loi à la fois sous forme de document papier et aussi de support pour les réseaux sociaux.

*Ministère de l'Enseignement supérieur, Frédérique Kodrle, Mission communication numérique, département de la communication, Secrétariat général*

Les publications dont nous parlons sont des publications statistiques, annuelles. Il s'agit de remonter des données pour créer des ouvrages numériques qui sont une version enrichie par rapport au papier. Deux produits phares :

- Non pas une déclinaison, mais créer des publications entièrement numériques.
- Avant 2012, seulement papier et PDF. Après 2012, publications sous forme de sites internet adaptatifs.

- 2014 : Données brutes (PDF, CSV, XLS, PNG) pour aller vers l'Open Data.

D'un point de vue du public, la cible a été très rajeunie. Google référence beaucoup mieux nos contenus grâce à un travail sémantique. Aujourd'hui 55% de notre population de lecteurs a moins de 35 ans.

D'un point de vue valorisation du catalogue. Depuis 2012, Google fait tout ce travail pour nous. 40% amenés par Google. 55% des visites sur les publications proviennent des réseaux sociaux. Ce sont les utilisateurs qui travaillent eux-mêmes.

*Ministère de l'Agriculture, Cédric Charpentier, Chef du pôle des rédactions, Délégation à l'information et à la communication, Secrétariat général*

Les missions d'information sont menées par les correspondants communication.

- Un nouveau site Web en octobre 2014 en Responsive Design.
- Il y a une offre assez complète sur les réseaux sociaux, avec Tumblr également et de la web TV.
- Beaucoup d'autres documents en fonction des besoins spécifiques, comme la politique agricole commune 2014 – 2020, la loi sur l'agriculture avec des explications.
- Sur le fonds, une vraie nouveauté de vulgariser des sujets tels que l'alimentation et la sécurité alimentaire via le site Web [alimentation.gouv.fr](http://alimentation.gouv.fr) depuis 3 ans. Il y a l'intervention de vétérinaires, du ministère de la Santé.
- Sensibilisation en interne : on change de la logique d'éditeur.

*DILA, Vincent Wackenheim, Responsable des missions "Débat public" et "Action commerciale et gestion des ventes"*

- Dichotomie dans l'énoncé : il est difficile de garder la dichotomie grand public / spécialisé. On va plutôt parler de compte propre, compte de tiers.
- Rôles multiples de la DILA. Le texte fondateur est très ouvert. Le multicanal est inscrit dans le texte d'origine. Nous réalisons des missions d'édition et de diffusion.
- Notion de vulgarisation : où s'arrête-t-elle ?
- Distinguer le compte propre du compte de tiers.
- Pour le compte propre, la DILA procède comme un éditeur privé : décision de publier ou de ne pas publier. Quel émetteur ? Quel public ? Les publics traditionnels sont :
  - Les étudiants,
  - La formation continue,

– Les concours,

Cette structuration du catalogue est l'ADN qui régit la stratégie de publication en compte propre.

Sur Vie Publique, il y a la rubrique Découverte des institutions qui sert de base à une collection de petits livres : un bel exemple d'un fonds qui marche en Single Source. Je produis de l'information et je la réutilise vers différents formats.

Il y a 17 000 sites internet et Service public les recense. Service Public cherche des partenaires pour la co-édition.

### **Question: quelles stratégies d'édition vers les professionnels?**

#### *Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

- Développement des applications mobiles.
- Internalisation des fonctions métiers : secrétaires de rédaction, journaliste images, web développeur, community manager.
- En termes de communication, nous avons 94 établissements publics sous tutelle. Ils ont leur propre stratégie mais on met le logo du MEDDE. Budget communication bien supérieurs au nôtre. Ils ont donc fait le choix de faire des applications mobiles pour pouvoir connaître les profils de leurs lecteurs. Base de données produits par le ministère.

– Exemple d'applications : ONF essences d'arbres, connaître la qualité de l'eau avec une mise à jour toutes les 2 heures, ...

La cible du grand public est fondamentale. Un bon document pour la presse est quelque chose qui doit être déjà compréhensible par tous.

#### *Ministère de l'Agriculture*

Pour beaucoup de sujets que l'on traite, on a l'impression d'être le média référent. Rien n'oblige le citoyen à venir directement vers nous.

Nous réalisons un travail important de pédagogie auprès des services techniques.

Nous nous sommes lancés dans la production vidéo. Mais nous produisons uniquement quand des cibles sont définies et le message est clair. Nous avons lancé un partenariat avec le site pour agriculteurs <http://www.pleinchamp.com/> permettant de publier des contenus vidéos documentaires, voir plus éditorialisés.

Nous avons aussi redéfinie la production de plaquettes.

#### *DILA*

Pour les comptes de tiers, notre cible est B2B2C. Notre rôle ici est de :

- Mettre au service des administrations partenaires les fonctions suivantes : édition, impression, reprographie, distribution. Il y a une variation importante du travail selon les comptes. Le but est aussi d'accompagner la mutation numérique des administrations en compte de tiers. La question va donc être de faire la même chose pour le numérique :

Quatre raisons pour les administrations pour le papier :

- Profiter de la marque "Documentation française",
- Un catalogue, réunion de produits sous cette marque,
- Des services,

- Une vie de diffusion, en e-librairie, etc.

Pour le numérique, il y a beaucoup de questions à nous poser pour répondre à cette adaptation, aucun de ces points n'est encore clair. De notre côté, il y a un vrai effort à faire. Des solutions de tarifications également sont à rechercher.

Cela ne veut pas dire que le papier va disparaître. Ce sera selon les administrations. Il faut faire attention à l'épouvantail numérique. Le numérique demande tout autant un réel travail d'éditeur.

## **Question: Valorisation des catalogues**

Ministère de la justice

Un des premiers répertoires des informations publiques à être créé. C'est de l'Open Content. La stratégie a été : il vaut mieux que les contenus soient là où est l'internaute. Les administrations disposent d'un droit légal de réutilisations. Mise en disposition sous licence de droits communs.

Justimémo <http://justimemo.justice.gouv.fr/> : plateforme multimédia avec mise à disposition de textes, vidéos, fichiers audio et photos d'intérêt pédagogique. Des fonctionnalités soit de téléchargement, soit d'embarquement sur son site, soit d'envoi par courriel.

*Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie*

Mise en place d'un portail documentaire du ministère. Informations très administratives. On a une entrée salle de lecture avec la totalité des textes que nous produisons car 70% de ce que nous produisons n'est pas imprimé. Ce sera ensuite mis à disposition sous forme de PDF cliquables. L'impression reste nécessaire pour les salons avec des guides de publication.

Exemple de la biodiversité : Un terme que personne ne connaissait. Une de nos missions a été d'en faire un terme compréhensible par l'ensemble du public. Cela est passé par de l'infographie ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux

Catalogue en ligne est utile et permet de rationaliser. On n'a plus besoin de faire d'enquête de lectorat grâce aux statistiques fournis par les sites internet.

*Ministère de l'Enseignement supérieur*

Brique Open Data : aboutissement de notre démarche. Nos données sont extrêmement utiles pour le public, nous avons donc voulu les publier <http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/explore/> . Intense collaboration de deux départements (Outils d'aide à la décision et département de la communication) ainsi que le cabinet du ministre. Décision également de nos ministères. Les mêmes jeux de données sont bien sûr disponibles sur Etalab.

Nous avons des sites Internet interactifs ainsi que de l'édition papier.

Nous avons introduit une modélisation des publications dans des bases de données en introduisant de l'analyse sémantique.

La création des sites internet se fait en interne.

Pour 2015, il est prévu la création papier directement depuis le site.

Disparition de la dichotomie grand public / public professionnel : Il y a une nécessité de décliner l'information sous différentes formes et différents canaux de diffusion.

## Ministère de l'Agriculture

- 2015: médiathèque en ligne <http://mediatheque.agriculture.gouv.fr/>,
- Outils de veille,
- WebTV,
- Revue interne avec de la publicité depuis 2 ans.

Le Bilan d'activité de la direction de l'alimentation est fait avec une présentation plus ludique.

## Conclusion

Thomas Saint-Aubin (DILA) : En accord avec le SGG, une petite parenthèse sur le projet Merredoc. En gros, il faut réussir à bâtir un jeu de métadonnées unifié. Le protocole OAI-PMH permet à une moissonneuse de traiter toutes ces publications. Mise en place de catalogue automatique, etc.

Vincent Wackenheim (DILA) : La BRP contient 700 références. Comment concevoir et revisiter ce projet de BRP via le projet Merredoc.

Une autre expérimentation à rebrousse-poil avec l'utilisation du POD. On s'est malheureusement rendu compte que la POD s'attache à refaire vivre des éléments du catalogue qui ne seraient plus accessibles et donc les ventes ne permettent pas de rendre éligibles. Cette notion de POD nous semble très complémentaire, et pourrait constituer une idée de publication numérique.

Deux petits mots sur la valorisation :

- Commerciale : 340 titres par an sont diffusés, également via notre site de vente, un des rares éditeurs dont c'est le cas.
- Expérience Vie Publique : Exemple très vertueux de Single Source. Le livre est payant car il va en librairie, peut-être que le numérique pourrait redéfinir cela en le rendant gratuit, sous une forme de Wikipedia.

Deux pistes :

- Moissonnages,
- Référencement.

## Questions

• Déficiences dans l'édition de l'enseignement supérieur et de la recherche de la distribution. Pour se rendre efficient, il y a une réunion autour du catalogue commun numérique dont s'occupe le comptoir des presses de l'université. Mise en place également du groupe de distribution <http://www.afpud.fr/> . On n'a pas du tout parlé de la Bibliothèque Scientifique Numérique<sup>2</sup>. Beaucoup d'éditeurs ministériels se sont exprimés.

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr/espace-rep](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr/espace-rep)



---

<sup>2</sup> <http://www.bibliothequescientifiquenumerique.fr/>